DÉTAILS
INTÉRESSANS
D'UN OFFICIER
DE LA PREMIERE DIVISION
DE L'ARMÉE BORDELAISE,

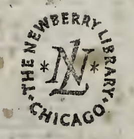
En marche pour Montauban.

Agen, le 23 Mai 1790.

Nous ſommes arrivés hier ici à onze heures du matin, tous en bonne ſanté ; notre entrée avoit véritablement l'air d'un triomphe ; toute la Garde Nationale formoit une haie, ſans armes, au milieu de laquelle nous avons paſſé, & accompagnés d'un peuple immenſe qui crioit : vive la Nation, vive les Bordelais. Les Habitans avoient fait foule à leur Hôtel-de-ville, à qui auroit des billets de logement, & nous ſommes tous logés, nourris & fêtés comme des Rois.

Hier au ſoir nous nous ſommes aſſemblés ſur notre champ de bataille, où après avoir formé le bataillon quarré, notre Général nous a donné lecture d'un imprimé qui contenoit les ordres de notre Municipalité, qui

ont été vivement applaudis par notre jeunesse & par le peuple d'Agen. On nous a lu aussi une lettre de notre Général, & une autre de Paris, qui annonçoient que 4,000 Parisiens se seroient mis en marche pour Montauban, si M. de la Fayette ne leur avoit remontré que c'étoit faire une sorte d'injures aux Gardes Nationales des environs. Juge combien cette nouvelle nous a rendu fier de notre marche; n'eussions-nous d'autre mérite que d'avoir ranimé par-tout l'amour de la Patrie & des Décrets de l'Assemblée Nationale, nous serons bien dédommagés de nos fatigues. — Je t'ai marqué que nous avions eu à Marmande une députation de la Municipalité de Montauban, qui, le matin, nous dit, avec le ton de l'aménité : Ah ! Messieurs, n'allez pas plus loin, si vous ne voulez la perte des prisonniers & de tous les Protestans, parce qu'en attendant votre arrivée, nous ne pourrons contenir la fureur du peuple; nous les avons assez maltraités, en leur représentant que cette démarche de leur part étoit inconsidérée, parce qu'il n'étoit pas possible qu'avec de la bonne foi, ils ne pussent contenir leur populace & leurs Prêtres en faisant usage du régiment de Languedoc & de la loi martiale; enfin, quand ils ont appris le soir que le résultat de notre Conseil avoit été d'une voix unanime de suivre notre route & de bouter en avant, ils nous ont donné leur parole que les prisonniers



viendroient à notre rencontre ; effectivement ; il nous est arrivé ici hier le Procureur de la Commune d'Agen, qui venant de Montauban pour être médiateur, nous a promis de nous les amener ce soir au milieu de notre bataillon quarré : juge quelle joie d'un côté, & quelle reconnoissance de l'autre ! Je sais qu'en entrant dans la salle du conseil de Montauban, un Monsieur de ma connoissance l'avoit trouvé composé des Officiers Municipaux seulement, de deux Notables ; les autres avoient été exclus, & ils étoient remplacés par huit Prêtres & huit Officiers du régiment de Languedoc. Le résultat des opinions de ce sabat étoit de nous déclarer la guerre & d'aller nous attendre en embuscade dans une gorge, où véritablement 600 hommes peuvent en écraser 4,000, mais nous la connoissons, & désormais notre marche va être éclairée comme dans le pays ennemi.

M. Bory en revenant de Montauban a rencontré M. le Comte d'Esparbec, Commandant de cette Ville, qui s'y rendoit en poste, & qui lui a déclaré qu'il vouloit la paix à quelque prix que ce fût, & effectivement Agen s'en occupe ; les Protestans & les Prisonniers qui arrivent ce soir vont nous supplier de ne pas aller plus loin ; mais au moment où je venois de quitter la plume, je la reprends pour te dire qu'il nous arrive un Courier de l'Assemblée Nationale, qui ap-

prouve notre marche, & qui nous ordonne d'aller jusqu'à Moissac, où nous trouverons ses ordres. Je crois que la Campagne sera longue & qu'il nous faudroit encore 400 hommes bien armés & exercés. Notre jeunesse est pleine de courage & de bonne volonté.

Voilà un Courier qui nous arrive de Montauban, & qui nous annonce qu'on ne veut plus faire sortir les Prisonniers, de maniere que nous allons continuer notre route.

Signé, M***.

LETTRE de M. MASOIS, Colonel de la premiere division, à son Epouse.

De Valence, le 24 Mai 1790.

LES Municipaux de Montauban ont trompé ceux d'Agen, qui s'étoient rendus médiateurs.

Malgré leurs paroles d'honneur, ils retiennent les Prisonniers, & par conséquent la Milice d'Agen va se joindre à nous. Nous avons trouvé ici des Députations des villes de Toulouse, Cahors & Moissac, qui offrent entr'eux environ 3000 hommes; ainsi j'estime que nous serons bientôt 6,000 hommes sous les murs de cette nouvelle Troye, qui étoit le foyer de la contre-révolution, qui est déjà

complette; il faut que les coupables nous ſoient livrés, ou la ville raſée. Notre journée a été fatigante, mais enfin nous ſommes rendus. Demain partie de nous logerons dans des écuries ou greniers, parce que nous ſerons trop de monde, Dieu veuille que les vivres ne nous manquent point, comme on nous en menace.

A l'inſtant les députés de la ville d'Agen nous envoyent une députation pour nous communiquer combien ils ſont indignés d'avoir été trompés par celle de Montauban, & ils nous offrent 600 hommes de leur garde nationale. Nous ſommes accablés de couriers & de députations. Ces malheureux Montalbanois nous ont encore fait dire que ſi nous allons juſqu'à Moiſſac, c'en étoit fait des priſonniers. Tout ceci n'eſt pas fini. Nous nous portons tous bien, & pleins de courage, nous ferons ce qu'il faudra ſans témérité, & s'il faut reſter ſous les coups, quand mon fils en ſaura la cauſe, il aimera ſa Patrie comme ſon pere.

EXTRAIT du Courier François.

Affaire du Régiment de Lorraine à Taraſcon. Décret à ce ſujet.

Paris, 23 Mai 1790.

HIER ſoir, après la lecture des adreſſes, M. Bouche, député d'Aix, fit lecture d'une

lettre du procureur de la commune de Tarascon, du 12 de ce mois, dans laquelle il donnoit les détails de quelques mouvemens arrivés en cette ville, à l'occasion du régiment de Lorraine. Voici le fait. M. de Miran, commandant en Provence, arriva au commencement de ce mois à Tarascon il proposa à sa garde nuit & jour vingt-cinq dragons de Lorraine.

Le peuple conçut quelques inquiétudes, & par une suite de ces défiances souvent injustes, qui s'accréditent si facilement dans les temps de trouble, il se persuada que ce commandant pouvoit avoir participé aux torts imputés à M. de Beausset. D'un autre côté, M. de Miran n'avoit point fait annoncer son arrivée à la municipalité, qui avoit dû croire qu'il n'avoit pas besoin de son assistance; cependant ce service actif & laborieux excita les plaintes des dragons du régiment; ils en présentèrent une pétition à la municipalité, en offrant positivement de suivre ses ordres. Ils se plaignirent de l'indifférence des habitans, qui les regardoient, disoient-ils, comme des aristocrates. La municipalité fit annoncer, à son de trompe,

une invitation aux habitans de vivre unis avec les dragons, & de leur prêter ſecours au beſoin. Cependant les officiers municipaux reconnurent que les habitans ne prenoient aucune part aux mouvemens des dragons qui étoient dans un état réel d'inſurrection.

M. de Miran ſortit de Taraſcon ſous un déguiſement ; la garde fut levée ; le peuple ſe contenta de crier : *vive Lorraine ! vive Taraſcon !* Dès ce moment, les dragons perdirent toute idée de diſcipline, & même ceſſerent de ſe rendre à l'appel. Tout le régiment ſauf deux eſcadrons, voulut deſtituer les officiers, & ſur-tout l'un d'entr'eux. Cette diviſion auroit occaſionné, entre les dragons, un combat funeſte, ſi, dans le moment même, les habitans ne s'étoient pas jetés entr'eux, pour les ſéparer, & ils y réuſſirent ; l'officier conſentit à ſe retirer. Alors le maire arriva ſur la place à la tête de la municipalité ; il parla aux dragons, aux habitans, & la ſcene la plus attendriſſante ſuccéda aux apprêts de la fureur. Une ſenſibilité univerſelle fit verſer des larmes ; les dragons & les citoyens confondus s'em-

brafferent avec la plus tendre affection. Le lendemain les dragons prêterent le ferment civique; la paix a été entiérement rétablie, & les officiers du régiment de Lorraine ont reconnu qu'ils devoient la confervation du corps entier au zele paternel de la municipalité, & au patriotifme des citoyens. La lettre affure que ce font trois dragons venus de Marfeille, qui avoient caufé ce mouvement, & qui ont avoué avoir reçu de l'argent pour le fufciter. Ils n'ont point été arrêtés fur le champ, & font même partis avec leur congé; mais par des ordres ultérieurs, on les a pourfuivis; l'un d'eux a été faifi du côté de Lyon.

L'Affemblée a décrété, « 1.° que le Préfi-
» dent écriroit à la municipalité & à la
» garde nationale de Tarafcon, pour la fé-
» liciter de leur fage conduite; 2.° que le
» Préfident fe retireroit devers le Roi, pour
» fupplier Sa Majefté d'ordonner l'arrefta-
» tion de ces trois dragons, & leur tranf-
» port à Paris; 3.° l'examen de cette affaire
» a été renvoyé au comité militaire.